

NAVIGA

World Organisation-for Model shipbuilding and Model ship sport
Welt Organisation fur Schiffmodellbau und Schiffsmodelisport
Organisation Mondiale de Navimodelisme et de Sport Nautique

FFMN

Fédération de France de Modélisme Naval



REGLEMENT FFMN Section NS

2023

Valable à dater du: [01/01/2024](#)

La commission technique "Maquettes" a adopté le règlement NAVIGA 2017 et a conservé les classes françaises suivantes :

- | | |
|------------|------------------------------|
| EX | Ligne droite |
| MMM | Mini et Micro Modèles |

Mise à jour de la version 2017 suite aux décisions de la Commission Technique NS :

Cf compte rendu du 08 septembre 2023 disponible sur le site de FFMN

https://www.ffmn.fr/wa_files/CR_ComTech_NS-C_08-09-2023.pdf



E-X France 1996 / 2000 / 2011

Catégorie dépendant de la commission technique NS – FFMN –
délégation de gestion accordée à OD

Définition de modèles

Modèles flottants et navigants équipés d'une direction mécanique, munis d'une propulsion autorisée.
Ce sont des modèles de construction libre.

Le règlement français a été élaboré sur la base de l'ancienne classe «E» Naviga supprimée.

Classe de modèles : Classe E-X

Modèles navigants de construction libre et personnelle avec direction mécanique, projet personnel de construction d'un bateau ou d'un prototype.

Ces modèles subiront une épreuve de présentation simplifiée et une épreuve de navigation.

Ces modèles s'enregistrent sur une Fiche Technique Française.

Règle de construction générale

Les modèles du groupe E-X peuvent être construits par le concurrent lui même ou par une équipe.

Les pièces suivantes peuvent être de fabrication industrielle :

hélice, gouvernail, ancre, bite d'amarrage, bossoir, accastillage, escalier, fanion, hampe, bouche d'aération, etc.

Pour la coque et autre parties préfabriquées : coque en résine, en plastique, en contre plaqué,

Les pièces qui ne sont pas de construction personnelle, doivent être signalées précisément sur la fiche technique.

Les modèles de la classe E-X ne peuvent pas dépasser **2500mm de long**, leur largeur doit être au minimum de **1/10ème de la longueur**, utiliser au maximum deux gouvernails ou deux dérives ne dépassant pas 8 cm de haut et 15 cm de long chacune. La quille ne devra pas dépasser 4 cm, mesurée à partir du fond du bateau.

L'installation d'un système directionnel automatique, pouvant influencer la marche du modèle est interdite dans la classe E-X (câbles, gyroscope, compas, gouvernail fonctionnant par radio - signaux optiques – guidage satellite, ... ou tout autre appareil spécial qui peut influencer la trajectoire du modèle).

En outre, ne sont pas autorisés les modèles dont la direction peut être influencée par des dispositifs directionnels (chaîne de remorque,

Un modèle de la catégorie E-X ne doit pas avoir d'autre modèle ou dispositif en remorque.

Règle de construction E-X

Les modèles de la classe E-X devront correspondre aux critères et classification généralement admis en ce qui concerne la construction des bateaux.

Les modèles devront être terminés en ce qui concerne leur forme, la couleur, les superstructures.

Les modèles doivent répondre aux exigences demandées pour un bateau original transportant soit des personnes, soit des biens ou de l'armement, ou pour un bateau de plaisance ou de sport.

La longueur, la largeur, le tirant d'eau du modèle ainsi que son équipement devront correspondre aux données de base de la technique de la construction navale.

Le respect des conditions de la construction (longueur, largeur, dispositif de pilotage, ...) devra être contrôlé lors de l'enregistrement et de l'admission du modèle.

Circuit de course

L'épreuve de navigation se déroule sur un circuit de 50 mètres de longueur et de 10 mètres de largeur, dont les mesures sont visibles sur le croquis 1.

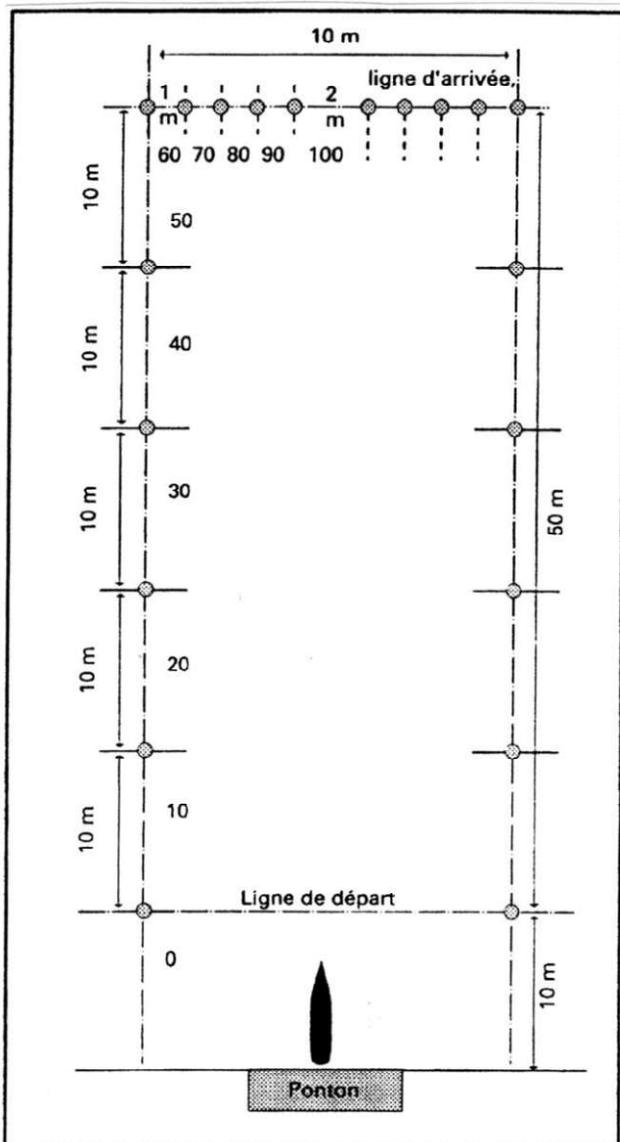
Les portes du circuit sont formées par des bouées ancrées et flottantes distantes :

- de 10 mètres sur les côtés,
- de 1 mètre sur la ligne d'arrivée, et de 2 mètres pour la porte centrale.

La ligne de départ du circuit est distante de 10 mètres du ponton de départ.

L'orientation du circuit doit, si possible, être de telle manière que les modèles reçoivent le vent et les vagues de front durant leur navigation.

L'écart entre le bord supérieur avant du ponton et la surface de l'eau ne devra pas dépasser la hauteur de 150 mm.



Croquis 1

Épreuve de présentation

Une épreuve de présentation sera organisée avant l'épreuve de navigation.

Une note sur 10 points sera attribuée pour l'aspect général du modèle



E-X France 1996 / 2000 / 2011

Catégorie dépendant de la commission technique NS – FFMN – OD?

Déroulement de la compétition dans la catégorie E-X

Contrôle des modèles

Le concurrent doit faire partir son modèle dans l'état où ce dernier a été présenté au contrôle de construction.

Pour l'épreuve de navigation, on peut ajouter une protection d'hélice, un bourrelet de défense de proue et un câble ou une ficelle pour le remorquage du modèle.

Le chef de ponton a le droit de contrôler le respect de ces conditions. Les modèles qui ne correspondent pas à ces conditions sont disqualifiés.

Déroulement de l'épreuve de navigation

L'épreuve de navigation pour la classe E-X comporte plusieurs manches.
Leur nombre est défini avant la compétition.

Chaque concurrent a le droit de prendre le départ une fois dans chaque manche et ceci dans l'ordre de départ.

La compétition consiste à passer au milieu de la ligne d'arrivée par la porte de 2 mètres de largeur.
Le modèle a le droit de toucher les bouées sans pénalisation.

Le modèle ne peut être mis en route au ponton que par le concurrent.

Pour lancer son modèle, le concurrent ne devra pas se tenir dans l'eau, ni devant le ponton.

Il pourra éventuellement prendre le départ dans l'eau, derrière la ligne de prolongement du ponton de départ, pour autant que les conditions le permettent.

La proue du modèle doit avoir passé la ligne de départ avant l'expiration du temps de préparation.
Si cela n'est pas le cas, le départ sera noté 0 point.

Si dans le temps de préparation imparti, le modèle ne franchit pas la ligne de départ ou qu'il vire soit à droite ou à gauche dans la zone franche des 10 mètres entre le ponton de départ et la ligne de départ, le concurrent peut relancer son modèle une deuxième fois, à condition qu'il récupère lui-même le modèle et qu'il ne dépasse pas le temps de préparation.

Le modèle est considéré comme ayant pris le départ quand sa proue franchit la ligne de départ.

Le passage de la ligne de départ ainsi que le passage d'une des portes de la ligne d'arrivée seront signalés (avec fanion, optique, annonce radio,) par un juge de ligne.

Durant la navigation, le modèle ne doit pas être influencé par le concurrent, ni par toute autre personne.

Si le modèle a été visiblement influencé ou gêné, l'essai doit être recommencé.

Un nouveau départ ne peut être attribué par suite de vent, de vagues, courant d'eau ou plantes d'eau.
Il est recommandé de prévoir une protection d'hélice.

La course du modèle sera observée par deux juges de ligne au minimum.

Ceux-ci constateront par quelle porte le modèle a quitté le circuit.

Le nombre de points attribués est noté sur la feuille de résultats du concurrent.

Si par suite d'une panne de propulsion, le modèle s'arrête sur le circuit, le départ sera noté 0 point.

Si le système d'arrêt entre en fonction avant que le modèle ait franchi la ligne entre deux bouées (porte) mais que celui-ci franchit cette ligne entre deux bouées par sa force d'inertie, l'essai est valable et noté.

Ceci n'est pas valable si un modèle après arrêt de la propulsion franchit la ligne par suite de la poussée du vent ou des vagues.

La décision sur la validité du passage d'une porte sera prise par le chef de ponton, sur avis des juges de ligne.



E-X France 1996 / 2000 / 2011

Catégorie dépendant de la commission technique NS – FFMN – OD?

Si un modèle quitte le circuit par une porte latérale et rentre à nouveau par une autre porte pour continuer sa course, seule sera prise en considération la première porte franchie.

Si un modèle navigant avec plusieurs coques (catamaran, trimaran) passe sur une bouée et qu'il passe de cette façon plusieurs portes, seule la porte qui compte le plus petit nombre de points sera notée.

Un système d'arrêt par radiocommande est autorisé sous la surveillance du juge.

Notation

La note est composée de :

la note de présentation sur 10 points

+

la note de navigation sur 100 points

= points maximum sur 110 points

La note de présentation est donnée avant le début des épreuves de navigation.

La note de navigation est la moyenne des quatre (4) meilleurs tirs de la manche.

Le nombre de manches doit être défini au début de la compétition.

Manche

une manche comprend :

deux (2) tirs d'essais*

et

cinq (5) tirs comptant pour la compétition.

Résultat :

Pour obtenir le résultat du concurrent, à la fin d'une manche :

- il faut sur les cinq (5) tirs compétition effectués, enlever le moins bon,

- puis effectuer la moyenne des quatre (4) restant sur 100 + la note de présentation sur 10.

Le résultat de chaque manche courue est porté à la connaissance des compétiteurs aussitôt la fin de celle ci.

Classement de la compétition

Pour effectuer le classement sur plusieurs manches, il faut additionner les résultats de toutes les manches courues et établir la moyenne en divisant le résultat par le nombre de manches courues.

Entre deux manches, il faut respecter un intervalle de 12 heures.

Pour le Championnat de France, il faut envisager deux à trois manches (jeudi apm, vendredi, samedi)

Résultats CF

Points de présentation sur 10 + points de navigation sur 100 = résultat sur 110 points



Mini et Micro Modèles

Catégorie dépendant de la commission technique NS – FFMN – OD?

Classe mise au point par la « Compagnie des Modélistes du Val de Saône » club 423
INTER REGION CENTRE EST

Art. 1 : Objectif

Instituer sous un esprit ludique, permettre une confrontation amicale des modélistes débutants, expérimentés ou confirmés

Art 2 : Définition des classes :

- **Micro** Modèles : de 0 à 200 mm
 - **Mini** Modèles : de 0 à 350 mm
-

Art 3 : Propulsion :

Tout type de propulsion est accepté

Art 4 : Construction

Tous types de matériaux sont acceptés
Les modèles peuvent être de conception personnelle, imaginaires, existants ou ayant existé, être issus de kits bois, plastique, carton,

Art 5 : Épreuves :

- 1^{ère} partie : statique (annexe 1)
 - 2^{ème} partie : navigation dans laquelle concourt le modèle sur un parcours circuit F2 réduit d'1/3. (annexe 2)
- Le temps maximum est fixé à 4 minutes
-

Annexe 1 :

Épreuve statique : règlement F2

Annexe 2 :

Circuit F2 réduit 1/3

Annexe 3 :

Jugement, fiches cotation, les mêmes que pour F2, fiches techniques Naviga